N° 774 CINQ CENTIMES Vendredi 14 Novembre 1890

RÉDACTION & ADMINISTRATION :
ROUBAIX, rue du Vieil-Abreuvoir, N° 38,
TOURCOING, rue Varin, 86

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
3 mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
PARIS et départements limitrophes
3 mois, 6 fr. — Un an, 24 fr.
Abonnement continue sauf avis contraire.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain quotidien

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES ..... 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES ..... 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS ..... 0 fr. 75 —
LOCALES ..... 1 fr. 00 —

Les annonces sont reçues à ROUBAIX, TOURCOING et PARIS, à l'Agence Havas, à l'Agence Lagrange, Cerf et Cie, 9, place de la Bourse, à l'Agence Dupont, 10, place de la Bourse, à l'Agence Mosse, 31, place de la Bourse, à l'Agence Haasenstein et Vogler, 2, place de la Bourse, à l'Agence Rudolf Mosse, place de la Bourse.

TÉLÉPHONE

BOURSE DU BOULEVARD

3 0/0 Français.	94	90	Ext. p. d'Es. 4 0/0	75	17 63
4 1/2 0/0 Franç.	—	—	Rio-Tinto.....	507	50
Egypte 6 0/0...	484	06	Panama.....	—	—
3 0/0 Italien...	93	77	Russe 1880.....	—	—
5 0/0 Turc.....	18	35	Alpines	215	62
Chemins Otto.	—	—	Suez	—	—
Hongrois or	—	—	Rentes ottoman	—	—
Banque Ottom.	625	62	Tendance soutenue.		

Et les Réformes ?

Au cours de cette discussion du budget, la Chambre a voté, dans une fin de séance, une proposition n'ytant le gouvernement à préparer la réforme de l'assiette de l'impôt dans le sens démocratique.

Elle a voté, vers la fin d'une autre séance, une réduction de mille francs sur le personnel des tribunaux, pour indiquer sa volonté d'obtenir une réforme de la justice.

M. Camille Dreyfus disait avec grande raison : « Il est devenu indispensable de réformer les procédés, la procédure et l'appareil de la justice dans notre pays, et, pour permettre à la Chambre de manifester son sentiment, je lui propose une réduction de mille francs. » Ce vote idéal était enlevé d'enthousiasme ! Le rapporteur avait eu l'imprudence de s'y opposer, mais M. Fallières, plus avisé, n'avait rien dit.

Le sentiment de la Chambre, pâle reflet, ne pouvait, en effet, laisser aucun doute dans un esprit attentif; quand à l'opinion du pays il ne se passe presque pas de jour où de nouveaux incidents ne viennent l'irriter et l'agacer davantage contre les procédés et la procédure de notre justice.

Au fond, c'est à peu près pour les mêmes motifs, qu'il est devenu nécessaire de réformer l'impôt et de réformer la justice; et c'est aussi pour les mêmes motifs qu'il est devenu nécessaire de réformer l'administration intérieure du pays. Voilà bien des réformes! Quand les fera-t-on ? osera-t-on les commencer? Il est clair qu'on doit en arriver là, lorsqu'on laisse d'année en année s'accumuler la besogne.

M. Constans a dit qu'il mourrait à la tête de ses préfets et de ses sous-préfets, comme un général à la tête de son régiment. La Chambre a ri et applaudi. Il n'est pas moins vrai que la carte administrative aussi bien que la carte judiciaire ne répond plus à notre situation et à nos besoins.

Mais la majorité n'a pas eu la force d'aller au-delà de ses votes, d'ailleurs platoniques, pour exprimer ses volontés réformatrices : immédiatement elle s'est repliée sur elle-même. Cette Chambre qui contient tant de talents, d'éloquence, de patriotisme, saura-t-elle satisfaire, je ne dis pas même un désir de réformes qui s'agite dans le pays, mais des sincères désirs de réformes qu'elle roule elle-même dans son sein ? On semble ne pas y compter beaucoup et, si la Chambre cependant ne le fait pas, elle va risquer une bien grosse partie, ce sont ses meilleurs amis qui le lui disent.

Hector DEPASSE.

Les Bibliothèques populaires

Le syndicat des Bibliothèques populaires de Paris et la banlieue a célébré dimanche soir son neuvième anniversaire dans un grand banquet, sous la présidence du docteur Gonnard.

Cette fête réunissait au salon des Familles, avenue de Saint-Mandé, les présidents et membres des comités des bibliothèques au nombre de plus de deux cents, de nombreux conseillers municipaux et généraux, des maires et des adjoints de Paris et de la banlieue.

Des toasts chaleureusement applaudis ont été portés par MM. Vignier, président du Conseil général; Martin, sénateur de la Seine; notre collaborateur et ami Hector Depasse; Beurdeley, maire du huitième arrondissement, etc. Une courte conférence de M. Frédéric Passy a obtenu le plus vif succès.

Les bibliothèques populaires libres, fondées vers 1880, reçoivent depuis quelques années une légère subvention du Conseil municipal; elles sont en progrès dans un grand nombre d'arrondissements et dans la banlieue, à St-Ouen, à St-Denis, etc.

Le syndicat des Bibliothèques libres va préparer une grande conférence, comme il a donné les autres précédentes. Une entre autres, faite par Paul Bert, au Trocadéro, devant plus de deux milles personnes, avait obtenu le plus vif succès.

Le Serment des ecclésiastiques

Un député du Midi, M. Pourquery de Boisserin, a avisé M. Fallières de son intention de lui poser prochainement une question relative à l'interprétation du Concordat au point de vue du serment à prêter par les évêques et les prêtres.

D'après le député du Vaucluse, cette prescription du Concordat n'est pas abrogée; aussi se propose-t-il de demander que les prêtres qui n'auraient pas prêté serment avant leur entrée en fonctions soient privés de leur traitement.

On ait que, depuis 1870, cette formalité du serment a été supprimée en fait.

LIGUE COMMERCIALE EUROPÉENNE

L'entrevue de MM. Crispi et de Caprivi

Il se confirme que lors de l'entrevue de MM. Crispi et Caprivi, il a été question d'une ligue européenne, ligue dont l'empereur Guillaume a eu l'initiative et qui aurait pour but de défendre l'Europe contre l'obtructionnisme commercial de l'Amérique.

L'Autriche et l'Angleterre ont déjà donné leur adhésion. M. Crispi a assuré au chancelier allemand que l'Italie était toute prête à entrer dans le mouvement, mais qu'il faudrait aussi le concours de la France dont l'abstention paralyserait toute tentative dans ce sens.

Si la France et la Russie refusaient leur concours, la ligue alors restreinte viserait ces deux pays autant que l'Amérique.

NOS DÉPÊCHES

Service spécial télégraphique et téléphonique de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing

LE DUEL LAGUERRE-DÉROULÈDE

Liége, 12 novembre. — MM. Déroulède et Laguerre, accompagnés de leurs témoins et d'un médecin, sont arrivés dans la matinée après un court séjour à Namur.

Ils sont repartis par le train de onze heures pour Visé.

Filés par la police, ils sont allés se battre sur la frontière hollandaise.

Visé, 12 novembre. — MM. Laguerre et Déroulède, arrivés à midi à Visé, frontière hollandaise, se sont trouvés en présence de gendarmes belges et hollandais.

La rencontre n'a pas eu avoir lieu; ils sont rentrés à l'hôtel, où leurs témoins sont en pourparlers.

Paris, 12 novembre. — Le *National* publie la dépêche suivante que nous reproduisons sans réserve :

Le duel a eu lieu aux environs de Namur.

M. Laguerre a été atteint d'une balle dans l'épaule droite.

Son état n'inspire aucune inquiétude.

***

La dépêche du *National* est certainement inexacte car nous recevons de Liége à une heure assez avancée de la soirée le télégramme suivant :

Liége, 12 novembre. — MM. Déroulède et Laguerre sont arrivés à 4 h. 15; ils sont repartis pour Charleroi où ils passeront la nuit.

Ce sont les témoins de M. Laguerre qui en ont décidé ainsi.

Les gendarmes suivent toujours les voyageurs.

Une foule assez nombreuse les attendait à la gare de Liége.

Nouvelle dépêche contradictoire

MM. Laguerre et Déroulède ont pris le train rentrant à Paris.

L'ÉLECTION DE CLIGNANCOURT

Paris, 12 novembre. — Les déclarations de candidature pour l'élection de Clignancourt atteignent le chiffre de 29.

COMMISSION DU TRAVAIL

Rouen, 12 novembre. — La commission du travail a siégé aujourd'hui.

La commission n'a encore entendu que le président de la chambre syndicale des patrons boulangers convoqué par lettre préfectorale mais qui avait déjà répondu au questionnaire du ministre du commerce; néanmoins il a donné à la commission toutes les explications demandées et a offert de se présenter quand les ouvriers boulangers viendraient discuter contradictoirement, bien que les déposants soient reçus séparement.

MM. Duchemin, vice-président, et Manchon, secrétaire de la chambre de commerce de Rouen ont été ensuite entendus.

Ils ont déclaré également avoir déjà répondu à l'enquête du ministre du commerce, lui adressant les réponses faite aux questionnaires par les patrons appartenant aux diverses industries et ont ajouté que c'était par déférence qu'ils se présentaient devant la Commission sur la convocation préfectorale.

En présence du petit nombre de déposants, la commission va visiter quelques établissements en attendant la séance de la soirée.

LA QUESTION DE TERRE-NEUVE

Saint-James, 12 novembre. — La *Gazette* annonce que les négociations entre la France et l'Angleterre pour le règlement de la question de Terre-Neuve sont devenues plus actives pendant ces deux derniers jours. La France abandonnerait ses droits à la côte française de Terre-Neuve, et la partie de la Gambie qui appartient à l'Angleterre serait cédée à la France. Les prescriptions stipulées par la loi Terre-Neuvienne du Bailact seraient abandonnées.

Paris, 12 novembre. — D'après les renseignements d'une source autorisée, on confirme que l'Urgence a été déclarée à la *Gazette*, relative aux propositions de l'Angleterre dans la question de Terre-Neuve est dénuée de fondement.

LES MOUTONS ÉTRANGERS

Paris, 12 novembre.—Le Conseil municipal de Paris a adopté un vœu tendant à ouvrir la Frontière aux moutons de provenance étrangère.

UNE ESCADRE FRANÇAISE EN RUSSIE

Paris, 12 novembre. — Le gouvernement a l'intention d'envoyer au printemps prochain, non pas un cuirassé, mais une escadre complète dans la Baltique.

Dès que cette nouvelle a été connue à Cronstadt, il a été question d'organiser les fêtes somptueuses qui seraient offertes à nos marins.

On assure que les officiers supérieurs de notre escadre seraient convités par le Tsar à un banquet qui aurait lieu à Saint-Pétersbourg.

UNE DÉCORATION RUSSE

Paris, 12 novembre. — Le tsar vient d'accorder le grand cordon de St-Stanislas à M. Gogeonan, chef de cabinet de M. Ribot, ministre des affaires étrangères.

LA FRANCE ET LA GRÈCE

Paris, 12 novembre. — M. Carnot a reçu copie de la délibération du conseil municipal de Navarin, prise à l'occasion de l'inauguration du monument, exprimant les sentiments de reconnaissance de la Grèce pour la nation française et faisant des vœux pour sa grandeur et sa gloire.

M. Carnot a fait adresser des remerciements.

M. de Montholon, notre ministre à Athènes donnera dimanche un grand bal auquel assisteront la famille royale de Grèce, le tsarevich, le grand-duc Paul, etc.

La statue de Garibaldi

Paris, 12 novembre. — M. Pichon, membre du comité de propagande et de direction du monument de Garibaldi, a reçu de M. Ernest Renan la lettre suivante :

Paris, 10 novembre 1890

Cher monsieur Pichon, vous me demandez si j'approuve votre idée de rendre un hommage public à Garibaldi.

Oui, certes.

Quand la France était abandonnée du monde entier et que les politiciens, regardant son agonie, lui disaient : « Toi qui sauves les autres, sauve-toi maintenant ! » un seul homme, oubliant sa vieillesse, oubli et ses blessures, oubliant Mentana un seul le leva et vint lui aider sa vie pour une cause évidemment perdue.

Elevez une statue à cet homme-là. Son cas est rare ; au milieu de l'ingratitude universelle, il eut du cœur.

Croyez à mes sentiments les plus affectueusement dévoués.

E. RENAN.

UNE VENDETTA

Nous recevons d'Ajaccio la dépêche suivante :

Ajaccio, 12 novembre. — Un double meurtre a ensanglanté, hier soir, le hameau de Cattaragio, près Aléria. A la suite d'une discussion avec un sieur Joseph Santori, le nommé Dominique Piétri a tiré trois coups de revolver sur Nicolas Santori, frère du précédent, qui était venu demander des explications.

Quelques instants après, au moment où Pietri rentrait chez lui, on entendait deux coups de fusil et on le trouvait étendu mort devant sa porte, la tête emportée. On suppose que pour venger son frère, Joseph Santori s'était posté derrière un mur et avait tué son meurtrier.

La gendarmerie recherche Joseph Santori qui est en fuite.

Le Cardinal Lavigerie

Alger, 12 novembre. — Le cardinal Lavigerie a offert à déjeuner aux officiers de l'escadre. Il a prononcé au dessert un discours empreint du patriotisme le plus pur et qui constitue un véritable acte d'adhésion à la République.

L'amiral Duperré a remercié au nom de la marine dont le cardinal a exprimé les sentiments et a porté un toast à l'apôtre d'Afrique et au clergé d'Afrique.

Au départ de ses invités M. Lavigerie a fait jouer la *Marseillaise* par la musique des pères blancs.

Faits Divers Télégraphiques

De nos correspondants spéciaux

RÉVÉLATIONS D'UNE HYSTÉRIQUE. — Paris, 12 novembre. — Le fait suivant s'est passé tout récemment dans un service hospitalier de Paris.

Une jeune femme est prise d'une crise hystérique tellement violente que, n'y pouvant mettre fin, on se décide à endormir la malade.

Pendant son sommeil, elle raconte avec toutes sortes de détails, un assassinat récent auquel elle aurait été mêlée.

Après son réveil, on lui raconte ce qu'elle a dit. Elle se trouble, mais finalement affirme que son récit est exact. Et elle précise.

Tout en tenant compte de ce fait que la malade était hystérique, on a cru devoir — après lui avoir demandé au préalable son consentement — prévenir la police.

Ajoutons que cette femme est une détenue.

L'INFLUENZA CHEZ LES BÊTES. — Paris, 12 novembre. — Une épidémie, sorte d'influenza, sévit sur les oiseaux en ce moment.

DUEL DE JOURNALISTES. — Laval, 12 novembre. — Un nouveau duel à l'épée a eu lieu entre M. Louis Ménard, directeur de l'*Avenir National*, et M. Mittre, rédacteur en chef de l'*Aveur*.

M. Mittre a été blessé assez grièvement à la poitrine. M. Bretonnière n'a pas été touché.

EMPOISONNEMENT PAR LES CHAMPIGNONS. — Nimes, 12 novembre. — L'empoisonnement par les champignons de la famille Lafont-Tessier, à Saint-Jean-du-Gard, a fait une deuxième victime : le grand-père est mort, hier, après d'horribles souffrances.

La mère et le grandre sont très malades ; on craint un dénouement fatal.

Nouvelles Étrangères

LA SANTÉ DU ROI DE HOLLANDE

La Haye, 12 novembre. — Une nouvelle consultation vient d'avoir lieu au château de Loo.

Les médecins ont constaté que les forces de l'auguste malade allaient chaque jour en diminuant.

Une catastrophe est imminente.

La Haye, 12 novembre. — Le gouvernement a présenté aux yeux des Chambres réunies en séance plénière une loi nommant la reine régente pendant la maladie du roi.

Le ministre Mackay a fait remarquer que cette loi était en parfait accord avec les vœux de la nation et avec l'intérêt de l'Etat.

Le grand dévouement témoigné par la reine au roi et par la princesse, sa fille, a ajouté le ministre, n'a fait que consolider encore davantage les liens qui unissent la reine à la nation.

Le discours du trône en Allemagne

Berlin, 12 novembre. — Le Landtag a été ouvert aujourd'hui. L'empereur a lu le discours du trône. Il expose les projets soumis au Landtag : la réforme des communes rurales, la réforme de l'impôt, la réforme de l'enseignement non seulement primaire, mais aussi secondaire et supérieur. Il ajoute des détails sur l'amélioration de la situation matérielle des fonctionnaires, sur la construction d'habitations ouvrières, et sur l'étude des questions minières. Il se félicite enfin que la situation soit tranquille et que l'entente de la Prusse avec les Etats confédérés soit complète.

La séance a été levée à midi cinquante-cinq.

Le passage relatif à la politique extérieure est ainsi conçu :

« L'empire allemand entretenant avec tous les Etats étrangers des relations amicales, qui sont devenues encore plus solides dans le courant de cette année, je puis compter avec confiance sur le maintien de la paix. »

LE VOYAGE DU CZAREVITCH

Athènes, 12 novembre. — Le Czarevitch est arrivé à 5 h. 1/2.

Il a été acclamé par la foule.

Une conférence de MM. Dillon et O'Brien

New-York, 12 novembre. — La réunion organisée hier par MM. Dillon et O'Brien, députés irlandais, à l'Opéra, au profit de la caisse irlandaise, a rapporté 73,000 dollars dont 60,000 pour la location des places ; le reste est le produit d'une collecte.

MM. Dillon et O'Brien avaient à leurs côtés, sur l'estrade, le gouverneur Hill et le maire, M. Grant.

De véhéments discours ont été prononcés contre le gouvernement de lord Salisbury et en faveur du home-rule.

L'ASSASSINAT DE GOUFFÉ

Les témoins

Nous avons fait connaître hier quelques-uns des témoins cités par le ministère public. On voici la liste presque complète : le brigadier Soudais, de la police de sûreté, qui a fait les premières recherches à Lyon et qui a ramené Eyraud de la Havane ; MM. Garanger, Chotteau, beau-frère d'Eyraud ; Landry, beau-frère de Gouffé ; Mlle Puzin, qui a loué à Eyraud l'appartement de la rue Tronson-Ducoudray ; Mme Démange, la concierge de la maison, et son mari ; M. Duval, l'architecte qui a dressé le plan des lieux où le crime a été commis; Mme Marmier, chez qui Eyraud allait fréquemment, rue de Rome, et M. Rissière, un ami de Mme Marmier ; les époux Cosson, qui tiennent, à Levallois, un hôtel meublé où Eyraud a habité, etc.

Cinq médecins légistes sont cités. Ce sont les docteurs Brouardel, Mottet, Gilbert, Ballet, de Paris, et les docteurs Lacassagne et Paul Bernard, de Lyon.

Les premiers ont examiné l'état mental de Gabrielle Bompard, et les derniers ont fait « revivre le squelette de Gouffé », pour employer l'expression de M. Quesnay de Beaurepaire.

Un autre médecin est encore cité : c'est notre ami M. Sacreste, médecin-major, qui, étant autrefois en garnison à Lille, eut occasion d'endormir plusieurs fois Gabrielle Bompard.

Parmi les témoins se trouvent encore un clerc de l'étude Gouffé; le propriétaire et le garçon de l'hôtel où Eyraud et Gabrielle sont descendus à Lyon ; le loueur de la voiture qui servit à transporter de Lyon à Millery la malle contenant le corps de Gouffé, et le cultonnier de Millery qui trouva la malle.

Quant aux autres témoins, ce sont, pour la plupart, des personnes qui ont connu plus ou moins les accusés.

A part M. Garanger, on n'entendra aucune des personnes qui ont été en relations avec Eyraud et Gabrielle pendant leur séjour en Amérique.

On ignore encore si le défenseur d'Eyraud fera citer Mme Eyraud.

Les pièces à conviction seront peu nombreuses. Naturellement, on sera la malle qui occupera la première place. Puis, à propos, que la cordelière de la robe de chambre de Gabrielle Bompard, à l'aide de laquelle Gouffé a été étranglé, n'a pas été retrouvée, contrairement à ce qui a été dit :

Gabrielle

Eyraud et Gabrielle seront transférés sous peu du Dépôt à la Conciergerie.

La complice d'Eyraud envisage avec calme la perspective de sa prochaine comparution devant le jury. Elle passe une partie de ses journées à dormir ; on est obligé fréquemment de la réveiller à onze heures du matin, quand ce n'est pas à deux heures de l'après-midi. Elle se porte d'ailleurs comme un charme.

L'accusée, par ordre du parquet et du procureur général, est au secret le plus absolu. Elle ne peut recevoir aucune visite. Il va sans dire que son avocat, Me Henri Robert, fait exception à cette mesure, qui vise particulièrement, nous assurons-nous, les médecins étrangers à l'administration judiciaire que la défense se propose de citer.

Eyraud

Quant à Eyraud, complètement remis de la maladie dont il souffrait à son arrivée à Paris, il passe des journées entières à lire. Il a fait, dit-il, le sacrifice de sa vie » Il ne s'annule que lorsqu'il songe à sa « pauvre » femme et à sa fille, et s'indigne qu'on puisse croire que Gabrielle ait dit la vérité lorsqu'elle a affirmé qu'elle n'avait pas passé la cordelière autour du cou de Gouffé.

La Guérison de la Tuberculose

Communication officielle du docteur Koch

Le docteur Koch fera, le 26 novembre, une communication à la Société médicale sur les résultats de ses expériences.

L'Empereur donnera deux millions : un million comme dotation au docteur Koch et un million pour la fondation de l'Institut anti-tuberculeux qui recevra les phtisiques de la garnison de Berlin. L'expérience faite à Francfort pour traiter les lupus de la face par l'inoculation de la lymphe Koch a donné des résultats surprenants.

Le docteur Libbertz a injecté, au moyen d'une seringue Pravaz, un décigramme du liquide jaunâtre transparent d'une observation publiquée sur une jeune fille atteinte de lupus invétéré.

Vingt-quatre heures après l'opération, un changement complet s'était opéré. La plaie commence à se cicatriser. Dans quelques jours cette affreuse maladie sera radicalement guérie.

Le nouveau vaccin sera bientôt mis à la disposition des médecins. Un flacon contenant 25 à 30 inoculations coûtera 25 marks.

Il sera traité maintenant par les injections agissant immédiatement sur toutes les affections d'un caractère tuberculeux. Ces injections produisent une élévation de température de la fièvre et des vomissements sur les sujets tuberculeux. Au contraire, elles sont

---

Feuilleton de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* 47

Mortes et Vivantes

DEUXIÈME PARTIE

LES FILLES

Jeanne — la première l'avait appelée Jeanne — leur accorda un dernier regard, rectifia quelques plis, prit son chapeau dans le bas d'un placard, son pauvre chapeau qui ne lui avait coûté, comme la robe taillée et cousue par elle un dimanche, que l'étoffe, la forme et un bout de ruban, le mit sur ses beaux cheveux châtains qu'elle releva à droite et à gauche d'un coup de main, passa une petite bague grise sur son corsage, en colla des bandes sur ses hanches assez développées, éteignit la gaz, selon la recommandation superflue de la première, traversa l'atelier désert dont l'air impur se renouvelait par les fenêtres ouvertes, descendit l'escalier de service à tâtons et frappa aux vitres du concierge déjà couché, en disant d'une voix timide :

— Le cordon, s'il vous plaît.

— Elle se trouva dans la rue.

Un coupé de remise s'arrêtait à la porte.

Laure, retour de l'Opéra, étourdissante de toilette, en descendit.

Il était minuit dix.

II

CASTOR ET POLLUX

Césarine avait fait du chemin depuis sa rupture avec le comte de Vaunoise.

Dix-huit ans s'étaient passés.

Pierre qui roule n'amasse pas de mousse. Césarine n'avait pas roulé. Elle était toujours au même endroit. Son magasin, rue Cambon ; son cinquième, au coin du boulevard, restaient les mêmes.

Seulement, Césarine était riche.

Première chez Laure, intéressée aux affaires touchant en outre de beaux appointements chaque mois, dépensant peu de chose, elle avait mis une forte somme de côté et arrondissait sa pelote.

Elle aurait pu vivre de ses rentes, et largement.

Mais que faire de son temps ?

La belle fille avait besoin de distraction et de mouvement. Elle se plaisait dans l'exercice de ses fonctions de sous-maîtresse qui absorbaient son activité, et dans le gouvernement du petit monde dont la patronne, occupée d'intrigues du plus d'une sorte, lui abandonnait la direction.

Césarine avait tenu parole.

Aucun homme n'était entré dans l'appartement qu'elle gardait à l'angle de la rue Vignon.

Autour d'elle tout demeurait dans le même état.

Si le comte de Vaunoise était revenu dans ce nid meublé pour ses amours, il l'eût retrouvé tel qu'il l'avait quitté.

La vie de Césarine était celle d'une religieuse vouée au célibat. Et Dieu sait que les adorateurs ne lui manquaient pas!

Elle était de celles qui feraient sortir les amoureux de l'asphalte et du pavé en bois, s'ils ne couraient les rues.

Cette existence peut sembler étrange, invraisemblable. Elle est vraie.

Plus d'une belle fille, froissée de sa condition, trop fière pour de certaines alliances, irritée de ce qu'on pourrait appeler sa disqualification, l'âme ulcérée souvent par une première faute et les rancunes d'un injuste abandon, furieuse, alors qu'elle espérait l'amour, d'avoir été prise comme un jouet et un passe-temps frivoles, se retranche dans un dédaigneux isolement et répond par l'ironie et le mépris aux sollicitations d'hommes qu'à tort ou à raison elle suppose pareils à celui dont elle garde au cœur la sanglante et inguérissable blessure.

Par ce beau soir d'avril, le temps était d'une remarquable sérénité.

A l'heure où la première sortait de la rue Cambon, les boulevards étaient couverts de promeneurs.

Césarine hésita un moment à rentrer chez elle, mais au coin de la rue Vignon, à deux pas de sa porte, elle se ravisa et s'engagea sur le trottoir en face de ce cul-de-sac où un industriel très entreprenant devait ouvrir quelques mois plus tard les Montagnes russes.

Un homme de cinquante ans environ, plus jeune que son âge, d'une rare élégance, la barbe à peine grisonnante, la démarche alerte, la physionomie d'une distinction très mondaine, sortit brusquement d'une porte cochère et se trouva nez à nez avec elle.

— Toi ! s'écria-t-il.

— M. de Vaudrière !

— Que fais-tu là ?

— C'est à moi de vous adresser cette question !

— Je viens d'acquitter une note, dit-il en désignant du doigt une maison rivale de celle de Laure.

Elle sourit et montra dans ce sourire les plus belles dents du monde.

— Que pouvez maîtresse, dit-elle.

— Je ne le nierai pas.

— Vous ne vous convertirez donc pas à la fin ?

— Peut-être... Quand j'aurai les cheveux blancs.

— On parle beaucoup de vos folies, vous savez.

— Comme on voudra ! Ma situation est nette. Libre et riche, j'ai librement je vis depuis une certaine trahison dont je n'ai jamais pénétré l'énigme, Mme de Vaunoise ne s'occupe pas de mes actions...

— La réconciliation ne s'opère pas? demanda railleusement la première.

— Tu le sais bien.

— Ma foi non !...

— Trêve de mensonges.

Ils marchèrent l'un près de l'autre, lentement, dans la direction de l'Opéra.

— Toujours plus belle ! soupira le comte.

— Vous trouvez ?

— Pourquoi persistes-tu dans les refus ?

— Vous n'allez pas recommencer votre scie? Et-elle en le regardant en dessous, avec une indicible ironie.

— Voyons !...

— Vous êtes donc incurable ?

— Je t'aime!...

— Allons donc !

— Et je te hais à la fois...

— Voilà qui est plus vrai.

— N'es-tu pas la seule cause de mes folies? Je veux m'étourdir !

— Assez sur ce sujet rebattu, hein !

— Etrange fille, que te faut-il donc ?

— Rien de vous, rien des hommes !

— Tu les déteste ?

— Non... je les méprise.

Il s'arrêta, lui saisit le poignet, le serra avec violence et la regardant au fond des yeux.

— Je te guitte, dit-il à voix basse, car en vérité tu me donnes des idées de te tuer :

Elle sourit de pitié, lui.

— Est-ce que vous devenez fou ?

— Peut-être!

Elle réfléchit et plus gravement :

— Vous avez raison, dit-elle, allez-vous-en !

Ils se quittèrent.

Elle ne se retourna même pas pour le voir s'éloigner.

Elle arrivait en face du café de la Paix, quand ses sourcils olympiens se froncèrent. Elle entendait se claquement des lèvres qui indique une violente contrariété et retourna vivement sur ses pas pour regagner la rue Vignon, à peine éclairée comme une rue de sous-préfecture où la civilisation fin de siècle pénètre avec peine et lenteur.

Deux hommes venaient d'apparaître devant elle en soupant la chaussée du boulevard, à peu près comme des lévriers lancés à la poursuite d'un lièvre qui ruse dans ses courses bizarres où les chiens étranglent de pauvres bêtes effarées et pouvoirs, sans moyens de défense et sans abri possible.

Une joyeuse importation de nos joyeux voisins d'outre-mer.

Hip ! hip !

Hourrah pour la vieille Angleterre.

Ces deux hommes avaient dû attendre la première de Laure à la sortie de son magasin et cherchaient la minute favorable pour l'aborder, avec une sorte de pudeur modeste qui convenait à leur accoutrement.

Ils marchaient bras dessus bras dessous, mi-s l'un comme l'autre de pantalons de groom anglais, en spirale et frangés par le bas sur des souliers éculés ; la cravate lâche ornée d'un noeud énorme la chemise à col rabattu dont la fraîcheur était douteuse et des chapeaux mous s'avachissant sur de longs cheveux d'artistes vieux jeu.

Tournure de cabotins sans place ou de figurants de féérie, tour à tour militaire de pacotille, pêcheurs de fantaisie, clodoches du populo de n'importe quel pays, mentons rasés avec négligence.

Le métier auquel se livraient ces deux types devait être honorablement et multiple, mais ils marquaient mal. Personne n'aurait été flatté de les croiser, même en plein jour, au coin d'un bois.

L'un d'eux, celui de droite, était élancé, grand, mince et flexible, avec une figure régulière, aux traits presque gracieux, mais ravagée par toutes sortes de vices crapuleux.

On ne pouvait s'empêcher de lui trouver une vague ressemblance avec le belle Césardu-jour, dont il était peut-être le caricature.

Il devait approcher de la trentaine, et déjà ses muscles vieillis et grimaçants se déformaient.

L'autre avait une vraie tête de bandit, mais non de ces bandits d'opéra-comique pour lesquels les jeunes filles se passionnaient aux jours lointains de la jeunesse.

Les bandits modernes, les vrais, ceux de la forêt de Paris, n'ont rien de séduisant.

Celui-là était sinistre et hideux.

Cros et court, les jambes cagneuses, la face écrasée et plate, le nez enfoncé peut-être à la suite de quelque obscure bataille, il tenait du bouledogue et du rôdeur et sa vue seule éveillait une idée de dégoût, de guet-apens nocturne et de coups de casse-tête, de matraque ou d'eustache.

Césarine, après quelques pas dans la rue Vignon, se dit qu'elle était trop éclairée encore pour un colloque avec de tels personnages.

La place de la Madeleine valait mieux.

A dix heures elle est ténébreuse comme une cave.

Au moment où la première arrivait derrière l'église toujours suivie à distance par les deux copains, le gros court se haussa jusqu'à l'oreille du grand mince et lui dit à mi-voix avec un organe affreusement cassé :

— C'est le moment. Vas-y.

Les tibias s'allongèrent en mesure ; la distance diminua et Césarine, bloquée près de la grille de l'église, fit volte-face en entendant un appel de langue auquel ses oreilles étaient accoutumées.

— Encore toi, fit-il avec humeur.

Le gros court qui avait recueilli dans les coulisses quelque teinture des belles-lettres et connaissait le nom de Mahomet parmi les jurés, salua militairement, en portant la main à son chapeau et avec un geste noble et des intonations sonores :

— Belle dame, excusez si la nécessité nous amène de ce côté !

Le grand mince, blond fade, au regard faux, au sourire louche, ajouta vivement :

— Plus un rond ! Brouille générale avec le directeur de la Monnaie, et tu comprends, Césarine, on ne peut pas chiper le jognon du bourgeois, quand on a sonné sur dans la haute.

— Fais comme moi, travaille.

Hélas ! c'était le frère du beau-frère de la belle Césarine, Victor Baluche, dit Totor, dit la Flème, dit la Clique, avantageusement connu dans le monde des marmiteurs, escarpes, grinches et filles. Victor était accompagné de son alter ego, son inséparable et son émule, Théodore Danet, dit Dodore, dit le Basse, dit le Cayenne, dit le Cayenne, dont toute probabilité parce qu'il était destiné à finir ses jours dans cette colonie ou dans quelque autre de même genre.

Ces deux célébrités de Clichy offraient une particularité.

On ne les voyait jamais l'un sans l'autre.

Ils ne travaillaient pas, mais, s'ils avaient travaillé, un patron aurait dû les prendre en double, comme une paire de rosses.

Toute la journée, ils traînaient bras dessus, bras dessous, d'un cabaret à un assommoir, et des mastroquets les plus mal famés aux tapis francs et aux sous-sols borgnes, liés avec tous les rôdeurs de barrière, les souteneurs et la lie impure qui grouille au fond de Paris comme la tourbe des reptiles dans la vase puante des égoûts.

(*A suivre.*) CHARLES MÉROUVEL.